

délibération :
D_2023_1_11

SEANCE DU VENDREDI 10 MARS 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L'an deux mille vingt trois, le vendredi 10 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 06 Mars 2023

Votants : 17

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Don Familles
Rurales : mobilier**

Pouvoirs :

Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Madame BASTIEN Joëlle
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Madame GANE Cécile
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Danielle LINARD

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du fait qu'une association locale "Familles Rurales" a souhaité faire don à la Commune de Jussac de son mobilier.
Le bien est évalué par les parties en toute propriété à la somme de 2 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'ACCEPTER** la donation faite à la collectivité consistant en divers mobiliers d'une valeur estimée à 2 000€,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout acte ou document se rapportant à l'affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

